

## Compte rendu de séance du Conseil Municipal

### Séance du 25 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq Janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe, Maire.

**Présents** : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DELADERIERE Jean-Michel, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord.

Absents excusés : Mme DEQUEANT Marine et M. MOITREL Antoine qui ont donné procuration à M. DEMAILLY Anthony, M. SOYEZ Guillaume qui a donné procuration à M. DELADERIERE Jean-Michel.

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 21/01/2022 - **Date d'affichage** : 21/01/2022

**A été nommée secrétaire de séance** : Mme PRUVOST Florence

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que huit conseillers sont présents. Madame DEQUEANT Marine et Monsieur MOITREL Antoine, absents excusés, ont donné procuration à Monsieur DEMAILLY Anthony. Monsieur SOYEZ Guillaume, absent excusé, a donné procuration à Monsieur DELADERIERE Jean-Michel.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h58.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers présents que la séance est enregistrée.

#### **1/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2021 :**

Monsieur le Maire soumet le Compte-Rendu de ladite séance à l'approbation des conseillers municipaux.

Aucune remarque est émise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le compte-rendu.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

La pose de l'enrobé autour de la salle des fêtes n'est pas satisfaisant. L'entreprise SNPC va le démonter et recommencer.

La dalle béton pour la pose de l'abribus rue Haute est toujours en attente.

La formation pour l'utilisation du défibrillateur est prévue le samedi 29 janvier de 9h45 à 12h. 9 personnes se sont inscrites. Monsieur Soyez est en charge de la mise en place de l'atelier à la Maison Foulquoise. Monsieur le Maire va demander à Madame Corroyer et Monsieur Pruvost, Agents pour qu'ils assistent à la formation.

Vu le contexte sanitaire, la cérémonie des voeux a été annulée.

Le stage sportif des vacances de Noël a regroupé 16 jeunes de 5 à 15 ans. Pour l'année prochaine, tenir compte du réveillon de Noël : soit prévoir un goûter ou aménager la dernière journée.

Voir Monsieur Haigneré pour un nouveau contrôle vitesse dans le centre du village - zone limitée à 30 Km/h. Monsieur Soyez va envoyer un mail.

La Commune peut également demander à la CCSA pour le prêt d'un radar pédagogique.

"Au Bleu du Nord" sis au 17 rue Haute, l'immeuble nouvellement acquis par la Commune, porte à présent le nom de "Maison Foulquoise".

Le SCA garde son siège au 17 rue Haute.

Le changement des serrures est envisagé.

L'entreprise BAILLET va démonter les décorations de Noël et les traversées de route.

Voir une date de réunion pour la révision de la liste électorale.

## **2/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 :**

Monsieur le Maire soumet le Compte-Rendu de ladite séance à l'approbation des conseillers municipaux.

Aucune remarque est émise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le compte-rendu.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

## **3/ Délibération location logement 6 rue Verte :**

Le loyer est maintenu à 600 €.

Une convention avait été signée entre le Maire et les locataires à leur entrée dans le logement.

Cette convention prévoit un mois de préavis.

Les locataires actuels s'étaient engagés à quitter le logement avant fin d'année 2021, Monsieur le Maire est toujours dans l'attente de leur courrier le confirmant.

Passé le 31 janvier, Monsieur le Maire enverra un courrier aux intéressés pour dénoncer la convention.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

## **4/ Délibération stage sportif :**

Les tarifs sont de : 50 € la semaine sans garderie - 60 € la semaine avec garderie.

Il convient de créditer une somme afin d'acheter de nouveaux équipements et renouveler les activités.

Monsieur Soyez, par l'intermédiaire de Monsieur Deladerière, rappelle qu'il faudra gérer le remplacement de Monsieur Dupré à l'APC pendant les stages sportifs.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

## **5/ Délibération renouvellement CDD Monsieur Dupré :**

Revoir les missions de Monsieur Dupré - Etablir une fiche de poste -

Pour l'APC, un poste de 15h a été créé - Adapter de nouveaux horaires lors du transfert à la Maison Foulquoise. Ses missions pourront également évoluer.

Lors des stages sportifs, Monsieur Dupré est en présentiel de 8h à 18h du lundi au vendredi, soit 50h pour la semaine.

Monsieur Soyez, par l'intermédiaire de Monsieur Deladerière, propose de renouveler le contrat

pour 1 an.

Afin de tenir compte de son évolution dans la Commune, Monsieur le Maire propose 6 mois. Les conseillers, après en avoir délibéré, arrête une nouvelle période de 6 mois.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

#### **6/ Délibération tarifs location salle des fêtes :**

Le supplément nettoyage sera facturé en forfait de 150 €.

L'annulation de la réservation devra intervenir au moins 1 mois avant la date prévue, sauf motif exceptionnel, sinon la location sera due.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

#### **7/ Délibération modification statuts SIVOM de Pas :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des modifications à intervenir.

Les conseillers, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

#### **8/ Délibération aide énergie :**

Le tableau de référence est identique à 2021.

8 personnes en ont fait la demande - 6 entrent dans les barèmes - 2 sont hors tableau.

Monsieur le Maire propose de revoir 7 personnes - 1 pour un complément d'information et 6 bénéficiaires de 2021 pour l'obtention de leur demande sur 2022.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

#### **9/ Avis sur le projet de méthanisation de la Commune de Grincourt-les-Pas :**

**Vote POUR 0 - ABSTENTIONS 6 (Mmes BALAVOINE, DERVILLERS, MM BLONDIAUX, CARRE, GONS, LAGNIEZ) - CONTRE 5 (Mme DEQUEANT, MM DEMAILLY, DELADERIERE, MOITREL, SOYEZ).**

#### **10/ Boucle de l'Artois - "Trophée de la viande bovine" :**

La 2ème étape part du Parc d'Olhain et arrive à Foncquevillers le samedi 2 avril.

Monsieur le Maire doit organiser une rencontre avec la Gendarmerie et le Département.

11 signaleurs sont prévus - leur réponse est attendue pour le 19 février au plus tard.

Monsieur Deladerière va insérer l'annonce sur le Facebook de la Commune.

Les signaleurs seront sur place de 10h à 12h.

Monsieur Blondiaux émet l'idée d'installer le chapiteau sur la Place. Il faut prévoir les repas pour les coureurs. Les médias seront également présents.

Après deux passages dans la Commune, l'arrivée se fera devant la Mairie.

#### **11 / Les Hauts de France Propres :**

Les actions de nettoyage se déroulent du 18 au 20 mars 2022, nous interviendrons le vendredi 18 mars avec les scolaires.

Monsieur Demailly va contacter la Directrice pour demander la participation des classes de CM1 et CM2.

La Société de Chasse va également être jointe.

#### **12/ Questions diverses :**

a) Location salle des fêtes - un référent COVID doit être désigné lors de la location.

b) La Maison Foulquoise -

Une locataire quitte son logement le 31 janvier - Monsieur le Maire sera présent à 17h pour l'état des lieux.

Le logement du 2ème étage est vide - il faut revoir l'isolation avant de louer de nouveau -

Au 1er étage, les 2 logements sont loués.

Monsieur le Maire a demandé à Maître Virgata de gérer les locations - Coût 7% du loyer.  
Si cette solution ne convenait pas, la gestion serait confiée à une agence immobilière.

c) Plantation de haies -

Solution possible déjà évoquée en 2020 par Monsieur Moitrel et Monsieur Demailly pour la gestion des abords de chaussée où l'écoulement des eaux est difficile, un projet de plantations de haies est proposé par la Société de Chasse afin de recréer des habitats pour la petite faune, et de préserver la biodiversité. La zone d'implantation se situerait le long de certains chemins entre les chemins de Souastre et de Bienvillers, secteur sur lequel les haies, arbres et massifs végétaux sont rares.

200 mètres linéaires de haies pourraient être plantées, la Fédération de Chasse offre les packs de plantation, la Société de Chasse se charge de les planter et de les entretenir.

Le long des chemins AFR, les propriétaires ou locataires terriens consultés par la Société de Chasse sont plutôt contre le fait d'implanter des haies le long de leurs champs.

Monsieur Demailly rencontrera la Société de Chasse pour proposer différentes solutions alternatives, sur des chemins communaux et des parcelles privées communales, optimalement ciblées pour gérer l'écoulement des eaux et préserver l'état de nos chemins.

d) La micro crèche "Pas si Petits" a obtenu son agrément afin d'accueillir 14 enfants.

e) Vu l'épidémie de la Covid, la classe d'Hébuterne était fermée depuis une semaine. Aucun accueil des enfants n'a été assuré. Même situation pour une classe de Puisieux.

L'ordre du jour était épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h39.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 22 février à 19h30.

Fait en mairie, le 27/01/2022

Le Maire

Christophe LAGNIEZ